

Février 2026

❖ Mot de la direction :

Semaine des enseignants du 2 au 6 février 2026 :

Chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants se veut une occasion de saluer l'engagement remarquable des enseignantes et des enseignants qui travaillent à la réussite éducative des élèves tout en contribuant au développement de notre société.

Rappelons que la Semaine des enseignantes et des enseignants est soulignée dans les milieux scolaires depuis 1994.

Aujourd'hui, nous nous arrêtons pour saluer ceux et celles qui font chaque jour en sorte de créer un espace où nos jeunes se sentent écoutés, accueillis et encouragés!

Établir un climat propice à l'apprentissage et au développement global, ça passe par l'extraordinaire lien qui se développe entre l'enseignant(e) et l'élève, ainsi que par la confiance qui s'instaure entre le lieu d'apprentissage et les familles. C'est quelque chose qui se tisse et s'entretient toute l'année, et qui recommence à chaque rentrée.

C'est pourquoi il est essentiel de contribuer à maintenir la flamme qui anime tous ceux qui ont la passion de voir s'épanouir les jeunes qui leur sont confiés, qui ont le pouvoir de marquer leur vie à jamais et d'influencer leur futur, et donc celui de notre société tout entière!

Mélanie Côté
Directrice adjointe

Christian Chartier
Directeur

« Se réunir est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est la réussite »

Henry Ford

❖ Prix Lumina (5^e édition):

Pour une 5^e année consécutive, 14 personnalités (employés, élèves, parents, partenaire, équipe) qui se démarquent positivement et qui font rayonner notre milieu scolaire seront couronnées.

Du 19 janvier au 20 février, rendez-vous sur le site Web du CSSMI pour soumettre la candidature de votre personne étoile 🌟.

Faisons briller notre belle communauté éducative...ensemble! Vous en faites partie vous aussi.

Lien :

https://cssmi.sharepoint.com/:w:/r/sites/CSSMI/_layouts/15/Doc.aspx?sourcedoc=%7B1842D525-8240-40E7-AA98-3A44B736FF83%7D&file=F%25u00e9vrier%202026%20-%20Aux%20parents.docx&action=default&mobileredirect=true

❖ États de compte:

Nous souhaitons informer les familles qui n'ont pas encore acquitté le *deuxième état de compte* qu'un premier avis de rappel a été envoyé cette semaine.

Nous comprenons que certaines situations peuvent être difficiles. Ainsi, les parents vivant une situation financière précaire ou éprouvant des difficultés à effectuer le paiement sont invités à contacter le secrétariat afin de convenir d'une entente confidentielle et adaptée à leur situation.

Merci de votre collaboration.

« Se réunir est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est la réussite »

Henry Ford

❖ Réinscription:

Nous vous informons que le formulaire de réinscription de votre enfant, pour l'année scolaire 2026-2027, a été déposé dans le Mozaïk Parents.

Prenez note que la réinscription des élèves est le processus obligatoire par lequel les parents doivent confirmer la poursuite ou non de la scolarité de leur enfant dans leur centre de services scolaire actuel, en vue de la prochaine année scolaire.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

► L'inscription de votre enfant doit être confirmée **au plus tard le 20 mars 2026.**

Réinscrire votre enfant au CSSMI ou Signaler son départ du CSSMI

Choisir l'action qui s'applique à votre situation : ***Réinscrire votre enfant au CSSMI*** ou ***Signaler son départ du CSSMI***.

Important : Vous devez signaler le départ de votre enfant uniquement dans le cas où celui-ci ne fréquentera pas une école primaire ou secondaire du CSSMI. En signalant son départ, nous comprendrons que celui-ci ne poursuivra pas sa scolarité dans notre centre de services scolaire l'an prochain.

❖ Tempête et fermeture (Où s'informer):

En cas de tempête de neige, de pluie verglaçante ou d'autres intempéries importantes, le CSSMI pourrait devoir fermer ses écoles, ses services de garde, ses centres de formation ou ses bureaux administratifs. La décision de fermeture est prise tôt le matin même, selon la situation observée sur le territoire.

Dès qu'une décision de fermeture est prise, le CSSMI diffuse l'informations sur :

1. Site Web des établissements – une alerte est affichée sur la page d'accueil
2. Site Web – une alerte apparaît dans le haut de la page d'accueil
3. Texto et courriel – pour les parents inscrits à l'[alerte par texto](#)
4. Facebook du CSSMI

« Se réunir est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est la réussite »

❖ Dates importantes

Février 2026

- **Lundi 2 février** : Conseil d'établissement #3
- **2 au 6 février** : **Semaine des enseignants**
- **Lundi 9 février** : Journée pédagogique avec SSA
- **2 au 6 mars** : Semaine de relâche
- **Lundi 9 mars** : Journée pédagogique

❖ La communication :

➤ Les outils disponibles

- L'INFO-PARENTS est une publication mensuelle du milieu scolaire pour informer et diffuser les diverses activités vécues à l'école. Il vous sera transmis par courriel chaque mois.
- L'application ESPACE EDU de votre jeune demeure l'outil par excellence pour communiquer avec l'école et l'ensemble des intervenants.
- Vous pouvez également appeler à l'école et laisser un message à la personne que vous souhaitez joindre.
 - Téléphone : **450 472-2670**
- Le courriel est un autre moyen que nous favorisons de plus en plus. Vous pouvez l'utiliser pour nous joindre. L'adresse de l'école est :
 - Courriel : erables@cssmi.qc.ca

Pour éviter le gaspillage de papier, nous vous transmettrons tout au long de l'année des informations stratégiques de l'école, de la CSSMI par votre courriel.

- Il est donc important que vous nous communiquiez tout changement d'adresse courriel par l'agenda ou par un appel au secrétariat.
- Si vous n'avez pas d'adresse courriel, l'information sera transmise par le sac d'école de votre jeune.

➤ Échanges d'informations

- Nous transmettre des informations qui peuvent avoir un impact sur le fonctionnement, sur les apprentissages, sur le confort et le bien-être de votre enfant à l'école est important. Ces informations sont des clés pour communiquer avec lui. Merci de nous les révéler.

« Se réunir est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est la réussite »

Henry Ford

- Afin d'assurer la sécurité des élèves, la prise en charge et les suivis, il est primordial que vous communiquiez directement avec l'école toutes informations concernant l'état de santé, la médication ou autres traitements de votre enfant.
- Longue absence :
 - Pour l'école, nous rappelons aux parents l'importance de nous informer à l'avance du retour à l'école de votre enfant à la suite d'une longue absence pour maladie.
 - Nous tenons à avoir les dernières informations concernant l'état de votre enfant afin de prévoir les mesures nécessaires quant aux suivis possibles à mettre en place.

Merci infiniment pour votre compréhension et collaboration. Elles sont très importantes pour nous.

« Se réunir est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est la réussite »